



## **(SPIP 8)6 PIEDS SOUS TERRE?**

Le 5 mai 2015 aurait dû se tenir le 1er CTS (depuis les élections) au SPIP de la VIENNE.

Cette date a été fixée parce que les élus de la CGT, ne voyant rien venir depuis juin 2014 (date du dernier CTS), en ont fait la demande conformément aux textes .

Si pour une fois, ceux-ci ont été respectés par le DFPIP (convocations dans les délais, transmission de l'ordre du jour et des pièces), nous nous voyons royalement accorder 3 heures pour traiter de :

- approbation du PV de la réunion du 26 juin 2014
- adoption du règlement intérieur
- mise à jour de la charte des temps
- note de service sur la mise en œuvre de l'article D575 CPP (qui est d'application au 4 mai 2015...)
- point sur les RH : situation actuelle et perspectives à la rentrée
- réflexion sur la prévention des risques psycho-sociaux

Alors que le DFPIP a été interpellé en réunion de service, en réunion départementale et en individuel sur le mal être grandissant de ses agents, il se refuse à prendre la mesure de leur souffrance .

**Faut-il suivre la « mode FRANCE TELECOM » pour qu'enfin le DFPIP accorde le temps nécessaire à ces questions ?**

**Cela traduit-il une absence d'intérêt voire une indifférence au sort de ses agents ?**

**Les élus de la CGT, refusant de siéger au pas de course sur des sujets aussi importants, ne seront pas présents le 5 mai pour assister à un simulacre de dialogue.**

**Nous exigeons sans délai la tenue d'un CTS d'au moins une journée pour traiter réellement des sujets dans l'intérêt du service.**

POITIERS, le 04/05/2015

